

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31146**

Intitulé

Praticien bien-être

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Comité commun activités sanitaires et sociales - Centre de rééducation pour déficients visuels, Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants, Institut départemental des Hauts-Thébaudières	Directeur, Directeur, Directeur

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Praticien(ne) bien-être réalise différentes techniques de modelages de bien-être à visée de détente et de relaxation ; il accorde un soin particulier à l'accueil du client ; il effectue des actions de vente additionnelle.

- Le Praticien(ne) bien-être accueille, renseigne, et assure le suivi des clients : il accueille au téléphone et physiquement des clients, prend en considération les attentes de la personne. Il conseille et accompagne dans le choix des prestations.

- Le Praticien(ne) bien-être réalise les techniques manuelles de bien-être : il prépare les espaces réservés aux prestations. Il accueille le client, met en œuvre différentes techniques de modelages de bien-être. Il applique un protocole et utilise du matériel spécifique.

- Le Praticien(ne) bien-être réalise des actions commerciales : il vend des services, des produits, des prestations et/ou réalise des ventes additionnelles.

Le Praticien(ne) bien-être est capable de :

- Traiter un appel client téléphonique dans sa totalité ; renseigner le client ; gérer une prise de rendez-vous

- Accueillir et traiter la demande d'un client en situation de face à face ; communiquer sur les différentes prestations et/ou produits proposés ; gérer une prise de rendez-vous

- Assurer le suivi de la clientèle ; renseigner une fiche client

- Préparer les espaces réservés à la mise en œuvre des prestations de modelage ; appliquer des règles d'hygiène

- Réaliser un accueil prévenant lors de la prestation, en tenant compte des attentes, et dans le respect de l'intimité du client ; décrire la technique de modelage au client ; être à son écoute ; identifier les éventuelles contre-indications

- Réaliser des techniques variées de modelage de bien-être ; maîtriser les posture, les gestes et manoeuvres spécifiques aux différentes techniques

- Réaliser la technique en respectant le protocole spécifique à la technique retenue ; maîtriser différents protocoles ; gérer la durée du protocole

- Régler les outils et/ou appareils pour le confort du client et du praticien

- Présenter et proposer des services et/ou des prestations complémentaires

- Traiter une vente

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Praticien(ne) bien-être peut être salarié dans :

- les centres et instituts de bien-être, de remise en forme

- les SPA, centres de thalassothérapie

- les hôtels ou résidences de tourisme, centres de vacances

- les maisons de retraite

Il peut exercer une activité sous un statut d'indépendant :

- en entreprise (PME, PMI, grandes entreprises)

- dans sa propre structure

- au domicile de particuliers

- lors d'événementiels

Praticien(ne) bien-être

Conseiller(ère) bien-être

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'articule autour de trois composantes principales :

1- accueil et suivi de la clientèle

2- réalisation des techniques manuelles de bien-être

3- réalisation des actions commerciales

Ces composantes font l'objet de mises en situation professionnelles évaluées en formation et en entreprise.

La rédaction d'un dossier de pratique professionnelle, relatant l'expérience acquise en entreprise et en formation, vient compléter ces composantes.

Une évaluation finale se déroule devant un jury de professionnels. Elle s'organise sous la forme d'une seule et même mise en situation professionnelle et d'un entretien final.

La mise en situation professionnelle met en oeuvre les trois composantes de la certification. Lors de l'entretien le candidat soutient son dossier de pratique professionnelle ; il présente son projet professionnel à l'issue de la candidature pour le Titre Praticien(ne) bien-être.

Le jury dispose de l'ensemble des résultats aux différentes évaluations (en formation, et en entreprise)

L'obtention du Titre Praticien(ne) bien-être nécessite la validation de la totalité des composantes.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31146 - Réaliser les techniques manuelles de bien-être	<p>Descriptif :</p> <p>2.1 Préparer et entretenir les espaces réservés aux prestations 2.2 Accueillir le client pour la prestation 2.3 Mettre en œuvre des techniques de modelages de bien-être différentes : orientales, occidentales, au sol, sur table, sur chaise ergonomique, habillées ou déshabillées 2.4 Appliquer un protocole qui corresponde à chaque technique 2.5 Utiliser le matériel spécifique</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation professionnelle Evaluations en cours de formation et/ou en entreprise, et devant j</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31146 - Accueillir, renseigner et assurer le suivi de la clientèle	<p>Descriptif :</p> <p>1.1 Accueillir au téléphone un client et assurer la prise de rendez-vous 1.2 Accueillir, prendre en charge et prendre congé en situation de face à face 1.3 Renseigner et mettre à jour une fiche client</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation professionnelle - en cours de formation et/ou en entreprise (1.1 et 1.3) - en cours de formation et/ou en entreprise, et devant jury (1.2)</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31146 - Réaliser des actions commerciales	<p>Descriptif :</p> <p>3.1 Réaliser des ventes additionnelles 3.2 Vendre des services par téléphone et/ou en face à face</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation professionnelle - en cours de formation et/ou en entreprise, et devant jury (3.1) - en cours de formation et/ou en entreprise (3.2)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 membres : - professionnels en activité depuis au moins 3 ans. - employeurs ou son représentant : 50 % salariés ou autoentrepreneurs : 50 % - membres extérieurs à l'organisme certificateur : 100 %
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X		2 membres : - professionnels en activité depuis au moins 3 ans - employeurs ou son représentant : 50 % salariés : 50 % - membres extérieurs à l'organisme certificateur : 100 %

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Praticien bien-être" avec effet au 22 septembre 2010, jusqu'au 09 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Praticien bien-être" avec effet du 09 août 2017, jusqu'au 07 août 2022.

Pour plus d'informations

Statistiques :

24 titulaires par an environ

Autres sources d'information :

info@crdv.asso.fr

contact@cfrp-avh.fr

contact@thebaudieres.org

<http://www.crdv.org>

<http://www.avh.asso.fr>

<http://www.thebaudieres.org>

Lieu(x) de certification :

Comité commun activités sanitaires et sociales - Centre de rééducation pour déficients visuels : Auvergne Rhône-Alpes - Puy-de-Dôme (63) [Clermont-Ferrand]

Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Institut départemental des Hauts-Thébaudières : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Vertou]

AVH Paris (75)

CRDV Clermont-Ferrand (63) et/ou locaux d'Hecate Formation, partenaire du CRDV (Vichy 03)

Institut Les Hauts Thébaudières Vertou (44)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Nouveau libellé de certification : Praticien(ne) bien-être

Certification précédente : Praticien bien-être